



## COMMUNIQUE DE PRESSE

12.06.09 – 15H50

### **Levée des mesures de précaution sur l'eau de consommation sur les communes d'Eysines, Le Bouscat, Mérignac, Bruges et Bordeaux Caudéran**

La cellule de suivi composée de responsables de la Préfecture, de la DDASS, de la Communauté urbaine de Bordeaux, du laboratoire en charge des analyses et de Lyonnaise des Eaux s'est réunie en début d'après-midi et a décidé la levée de la recommandation de ne pas utiliser l'eau du robinet comme eau de boisson et pour les usages alimentaires.

Les habitants des communes d'Eysines, Le Bouscat, Mérignac, Bruges et Bordeaux Caudéran peuvent de nouveau consommer l'eau du robinet sans aucune restriction d'usage.

Aucun goût ni odeur n'a été détecté par des goûteurs qualifiés dans les différents prélèvements effectués cette nuit et depuis ce matin. L'ensemble des analyses n'a pas révélé d'éléments toxiques dans l'eau. Le dispositif technique mis en œuvre depuis avant-hier à savoir l'arrêt de l'usine de production de Saint-Médard-en-Jalles, les purges du réseau de distribution, le nettoyage du réservoir a permis de renouveler en totalité l'eau distribuée aux usagers. Le réseau d'eau potable de la Communauté urbaine de Bordeaux étant alimenté par plusieurs forages et étant particulièrement bien maillé, les communes concernées sont dorénavant alimentées par d'autres ressources.

Les 35 000 foyers sont actuellement contactés pour les informer de la levée des mesures de précaution.

L'origine de la contamination n'est pas à ce jour connue. Une enquête est en cours.

#### **Contact presse :**

Sandrine Larrouy-Castera

05 57 57 20 11 ou 06 37 16 58 97

sandrine.larrouy-castera@lyonnaise-des-eaux.fr